DOSSIER APPROUVÉ
Le .....

Vu pour être annexé à la délibération
du ……..,

Monsieur le Maire :

M A U Z E S U R L E M I G N O N

Plan Local d'Urbanisme

Révision du POS en PLU prescrite le 28 Novembre 2008

CARNET DE RECOMMANDATIONS

atelierurbanova – Eric ENON – Eve LAGLEYZE

IMPLANTATIONS

Principes d'implantation du bâti dans la pente - Généralités

Le rapport au site : Le site sur lequel s'implante une opération peut être naturellement assez pentu. C'est pourquoi, il est nécessaire, lorsqu'elle existe, de composer avec cette dénivellation.
Le bâti doit venir s'ancrer dans la pente naturelle, par un jeu de niveaux : par exemple, les maisons peuvent être en R+1, tout en paraissant de plain-pied sur la façade opposée (cf schémas ci-contre).
Cette intégration au site permet d'éviter des terrassements inutiles, en adoptant une position proche de la surface du terrain naturel.

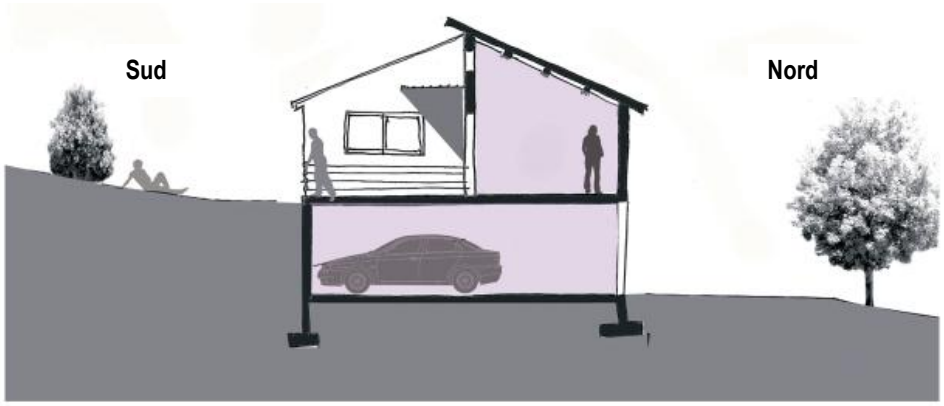

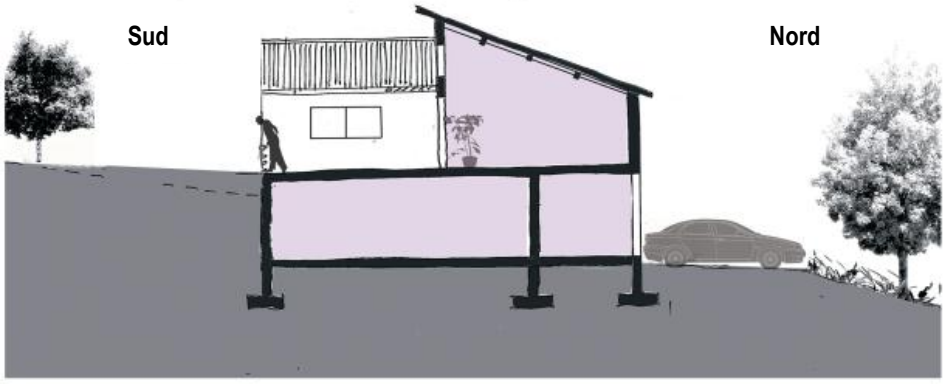

Se surélever du sol

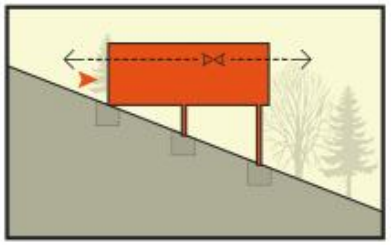

Accompagner la pente

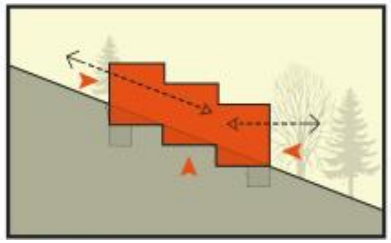

S'encastrer

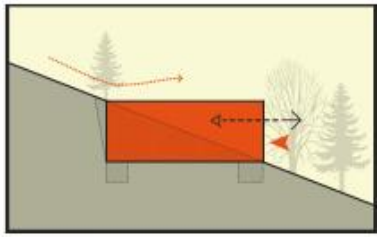

Source : www.habiter-ici.com

Imbrication de volumes

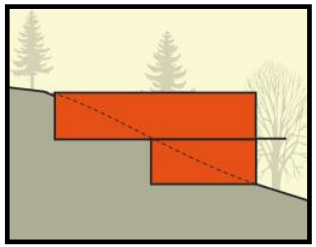

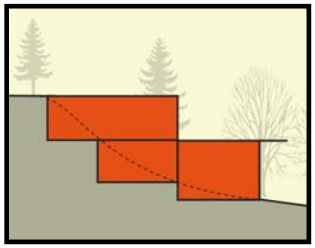

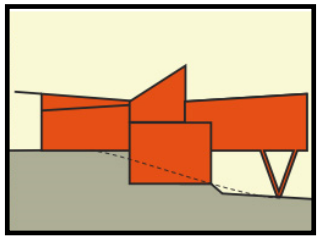

IMPLANTATIONS

Principes d'implantation du bâti pour profiter des apports solaire

Possibilité d'implanter des maisons de ville ou du moins un tissu bâti plus resserré, les maisons localisées sur les parcelles au nord devront s'implanter plus en recul par rapport à la rue pour dégager un espace de vie extérieur au sud.

L'implantation des capteurs solaires peut se faire sur le toit de la maison, mais aussi sur un pignon, sur un auvent de garage, une véranda ou une marquise.
L'exposition sud-est et sud-ouest est tout à fait acceptable.

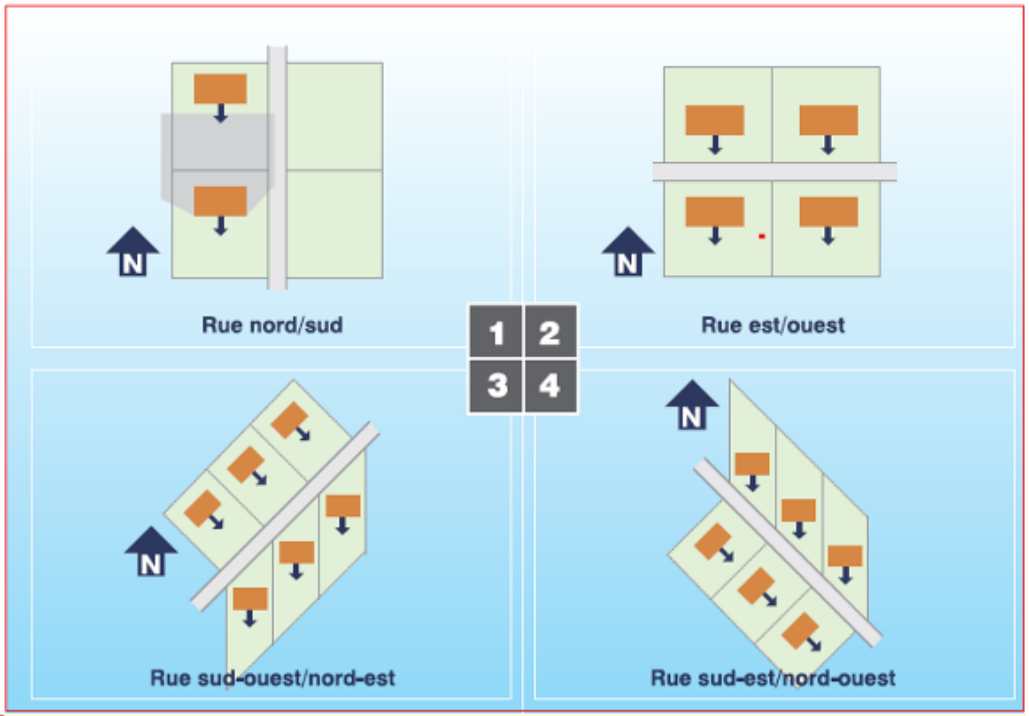

2 Disposition des parcelles suivant le maillage des rues (d'après le conseil général des Deux-Sèvres).

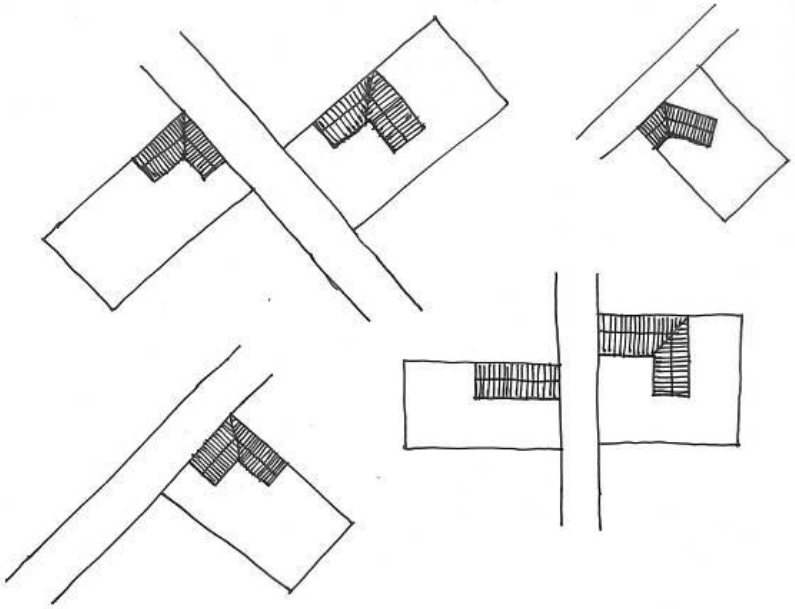

ORIENTATION

Orientation des constructions

Le Sud est l'orientation générale à privilégier pour ouvrir la maison sur l'extérieur et profiter des apports solaires durant les saisons froides

Source : CAUE72

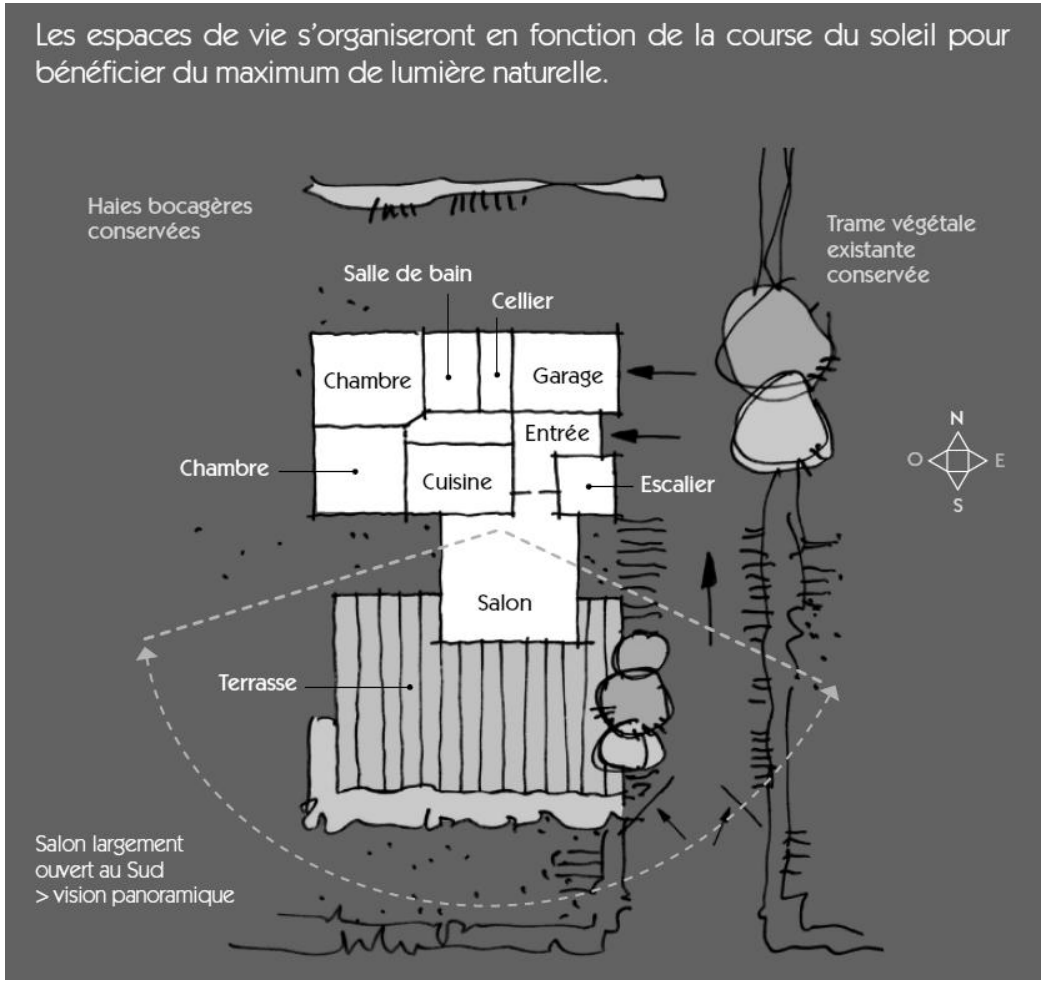

Ce qu'il faut retenir concernant les bonnes orientations pour le bâti :

- au Sud : espaces occupés en permanence dans la journée
- à l'Est : chambres et cuisine (pour profiter du levant)
- à l'Ouest : chambre (pour profiter du couchant)
- au Nord : espaces peu ou pas chauffés (entrée, atelier, garage)

PRINCIPES ALTERNATIFS

Principes alternatifs

Dans le cadre d'aménagement de quartiers durables, des principes « alternatifs » doivent prendre place dans l'espace public, tels que : la mutualisation des déchets et points tri … Des mesures incitatives et des recommandations peuvent aussi être faites aux futurs acquéreurs, tels que : incitation au compostage, systèmes de récupération des eaux de pluie, installation de panneaux photovoltaïques …

La gestion des déchets (mutualisation des déchets, points tri …)

Compostage

Récupération des eaux de pluie

Panneaux photvoltaïques, toitures végétalisées …

CONVIVIALITE

Convivialité

Les espaces publics doivent avant tout être conçus comme des lieux de convivialité. Ils peuvent être le prolongement de l'espace privatif, le lieu de rassemblement des voisins, un espace où les enfants peuvent jouer librement … Ces espaces peuvent être minéraux, végétaux, naturels … l'important réside dans le fait qu'ils soient sources de rencontres, conviviaux …

La rue fait partie de l'espace public. C'est pourquoi, la rue doit être pensée comme tel et être conviviale : bonne cohabitation piétons/cycles/voitures, végétation, hiérarchisation des voies, …

Les placettes de quartier (échelle humaine, lieux de jeux pour les enfants, prolongement du jardin privatif …)

La forme urbaine garante du lien social

Les jardins en partage (lieux d'appropriation, partage du savoir, lieux intergénérationnels …)

Les cœurs d'ilôts verts (lieux de rencontre entre voisins, regroupement des jardins …)

CIRCULATION

Circulation

Il existe différentes typologies de voies : la voie structurante sur laquelle viennent se raccorder les voies secondaires, puis tertiaires. Les voies secondaires permettent les accès depuis les quartiers et permettent les liaisons vers le bourg. C'est pourquoi, il est important que ces dernières soient doublées de liaisons piétonnes sécurisées.

Par ailleurs, des voies mixtes peuvent être créées : il s'agit de voies à priorité piétonne, mais qui peuvent être empruntées occasionnellement par les riverains. Ces dernières possèdent donc un gabarit bien plus restreint (voie partagée) et ont un revêtement de sol différent de l'enrobé (grave calcaire le plus souvent). Ce type de revêtement a l'avantage d'être perméable et permet ainsi d'éviter un ruissellement trop important des eaux de pluie.

Les cheminements piétons/vélos (accompagnement végétal, irrigation du tissu bâti, desserte de « l'épaisseur » …)

Les voies mixtes (la priorité appartient aux piétons, cependant, les véhicules des riverains peuvent y circuler ponctuellement)

Exemples de mise en scène de la gestion des eaux pluviales dans l'espace public

STATIONNEMENT

Stationnement

Le stationnement, à l'échelle des quartiers, peut s'organiser majoritairement de manière regroupée. Il peut se décliner en « poches » de stationnement, situées au niveau des places, placettes, clos, … de chaque secteur. Ce type d'organisation du stationnement doit s'accompagner d'un riche réseau de liaisons piétonnes permettant de relier ces parkings aux habitations.

Ponctuellement, le long des voies secondaires, la bande végétale peut s'interrompre pour devenir du stationnement linéaire.
Ce principe permet d'éviter d'avoir une rue « encombrée » visuellement par le stationnement et de laisser sa place aux piétons, cycles, ainsi qu'à la végétation.

Stationnement intégré à la rue (végétalisation, continuité des liaisons piétonnes …)

Mutualisation des garages ou pergolas (regroupement par ilôts et liaisons piétonnes)

Stationnement vélos (prévoir des abris et attaches pour vélos)

Stationnement sur places (mise en scène du stationnement dans l'espace public)

Stationnement « vert » (végétalisation du stationnement)

Stationnement en cœur d'ilôt

Stationnement en pied d'immeuble

MATERIAUX

Matériaux

L'utilisation de matériaux perméables dans l'aménagement des espaces publics permet l'infiltration des eaux pluviales

Préférer l'utilisation du calcaire pour les cheminements, les terres renforcées pour le stationnement etc

Nantes (44)

Châtelliers-Châteaumur (85)

Rennes (35)

Nantes (44)

Les Herbiers (85)

TYPOLOGIE DE BATI

MAISON DE VILLE / PAVILLON - SEMI DENSE

L'ambiance urbaine de ces quartiers met en valeur l'échelle humaine : bâti en R+1, place de la voiture discrète (regroupement du stationnement sur les placettes), le piéton reste prioritaire…Le bâti s'organise soit autour des placettes, soit en quinconce ou en recul.
Tout est fait pour dégager au maximum les façades et jardins au sud.
Lorsque le logement est en recul par rapport à la voie, un espace de transition est dégagé, il peut être traité avec une haie d'essences locale ou sans clôture (voir fiche clôture)

St Herblain , ZAC la Solvardière (44)
Architecte : Michel Malbec

Bouguenais, La Grande Ouche (44)
Chantepie (35)

HABITAT INTERMEDIAIRE

L'intérêt de cette typologie est de pouvoir créer un front urbain tout en gardant une proximité entre le logement et les espaces extérieurs (accès direct des logements de l'étage à l'espace public par le biais d'escaliers extérieurs).
Des zones de transitions peuvent aussi animer la limite entre espace public et privé (plantations sur la rue, cour plus ou moins ouverte ou patios végétalisés…)
Sur cette typologie, l'implantation le long de la voie sous forme de front bâti est favorisée afin de constituer une ambiance plutôt urbaine.

Trentemoult : North House, (44)
Architecte : inconnu

Ste Luce s/Loire : ZAC la Bottière-Chesnaie, (44)
Architectes : Boskop, F. et S. Delhay

La Chapelle sur Erdre : ZAC les Perrières, (44)
Architecte : Jean Kowalski

TYPOLOGIE DE BATI

MAISON DE VILLE – DENSE

La maison de ville en implantation dense (alignement et mitoyenneté) permet de définir des espaces publics de type place, placettes ou mails.
Ces espaces peuvent être traités de façon très simple, une zone intermédiaire ou de transition peut être conservée entre la place et la maison, surtout si la façade sud donne sur la place.
Les volumes restent à échelle humaine (R+1), un jeu peut être créé entre la hauteur des garages s'ils existent, et celle de l'habitation proprement dite.

Roubaix : Hameau des Lainières (59)
Architectes : Philippe Escudié et Jean-François Fermaut

Saint Jacques de la Lande (35)
Architecte : inconnu

COLLECTIF

Une forme plus urbaine, compacte et dense.
L'immeuble collectif en R+1 ou 2 permet de créer cette ambiance de centralité, pouvant faire face à un espace public minéral mais également végétal.
Le regroupement du bâti en bordure de place ou de mail défini le lieu de rassemblement et de convivialité. En pied d'immeuble, des locaux de services ou commerces peuvent être prévus afin de donner à ces lieux toute l'animation nécessaire.

Nantes : la Beaujoire (44)
Architecte : In Situ, Pierrick Beillevaire

Bouguenais : la Grande Ouche (44)
Architecte : inconnu

SOBRIETE ENERGETIQUE

Sobriété énergétique

Minimiser les déperditions thermiques dans le bâtiment et utiliser de façon optimale l'énergie apportée par le soleil

Présentation du principe de la maison passive
Présentation de l'optimisation des apports solaires passifs dans l'habitat

LA METHODE :

1. Construire des **bâtiments compacts** pour limiter les surfaces en contact avec l'extérieur (vent, froid)

2. Bien **orienter** les façades
   - pièces à vivre coté Sud,
   - pièces secondaires et espaces de rangement coté Nord

3. Capter la chaleur du **soleil**, la stocker, la restituer et s'en protéger
- par les parties vitrées et isolées de la maison (: 40 à 60% de surface vitrée sur la façade sud, 10 à 15% au nord, moins de 20% à l'est et l'ouest)
- par des matériaux accumulateurs à forte inertie à l'intérieur
- par des protections solaires constructives (auvent, pare-soleil, persienne, végétation …)

4. Limiter les **ponts thermiques**, ponctuels ou linéaires

5. Bien **isoler de l'extérieur et de l'intérieur** (murs, toit, dalle de sol, plancher, porte, fenêtre)

6. **Ventiler** l'intérieur du logement par un système de ventilation mécanique/ puit canadien

7. Avoir des systèmes de chauffage (appoint, eau chaude) utilisant des **énergies renouvelables**

Consommation de chauffage et d'eau chaude sanitaire pour une maison de 130 m²

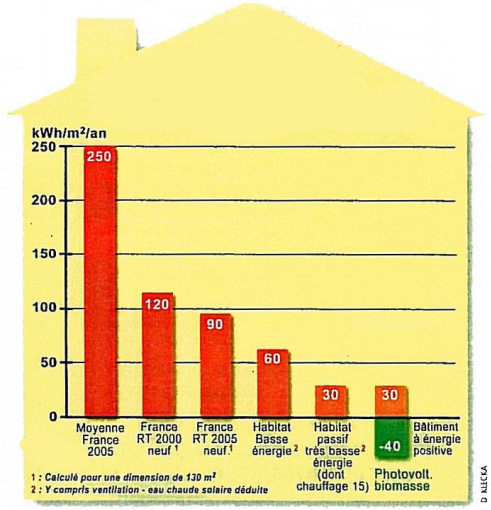

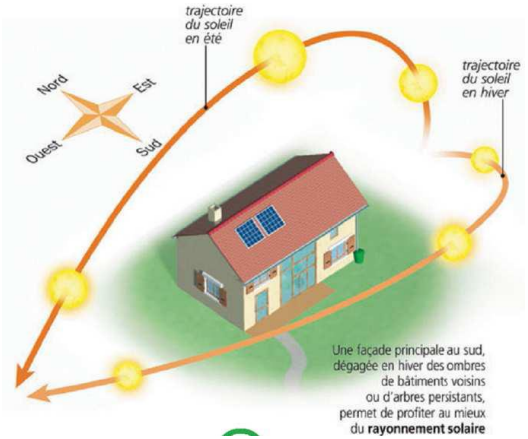

DEPERDITIONS ENERGETIQUES

Formes bâties et déperditions

(Source : fiche CAUE16)

Formes bâties et déperditions

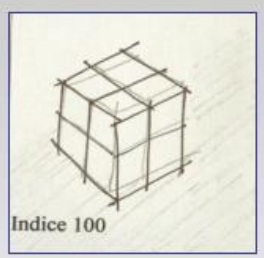

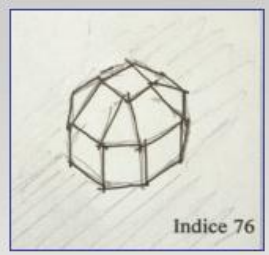

À 8 dés disposés pour former un cube, on donne un indice 100 exprimant le rapport à la surface extérieure déperditive (20 facettes dans ce cas).
La forme ramassée de l'igloo confirme sa faible déperdition mais ce n'est pas forcement la plus facile à aménager.
L'indice 200 (40 facettes extérieures) est de loin la disposition la plus déperditive !

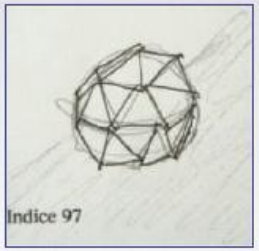

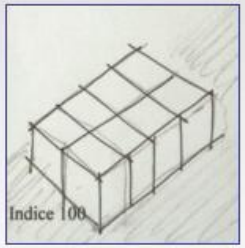

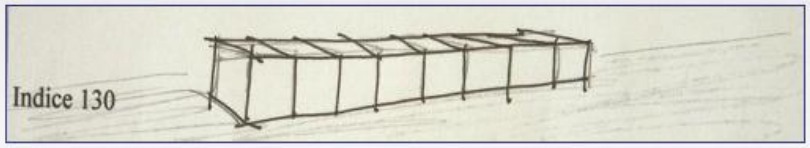

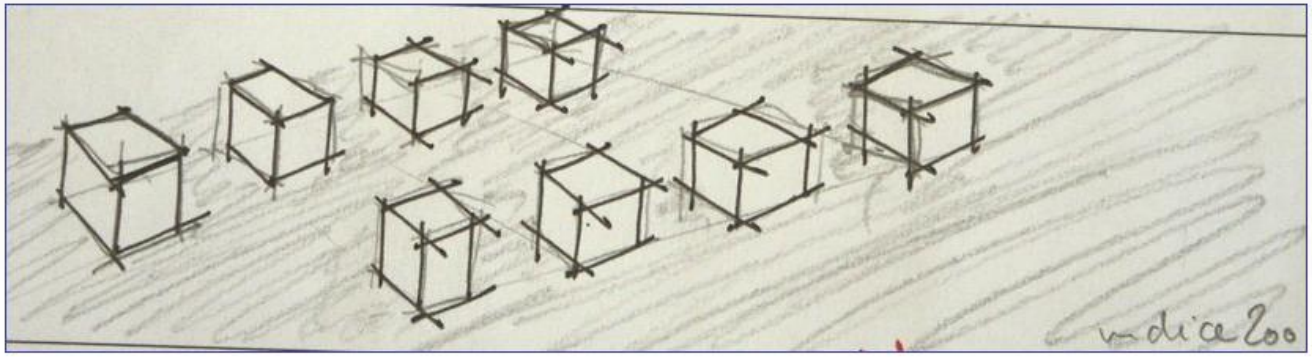

CAUE Charente
Conseil Architecture Urbanisme Environnement

RÉCUPÉRATION DES EAUX DE PLUIE

Récupération des eaux de pluie

Pour être efficace la récupération des eaux de pluie doit être intégrée, sans apport de lumière et dimensionnée suivant les usages auxquels elle est destinée.

Présentation d'exemples de récupération des eaux de pluie.
Fiche de calcul pour bien dimensionner son équipement.

Fig. 5.13 – Mise en place du système Top Tank jumelé avec arrosage automatique

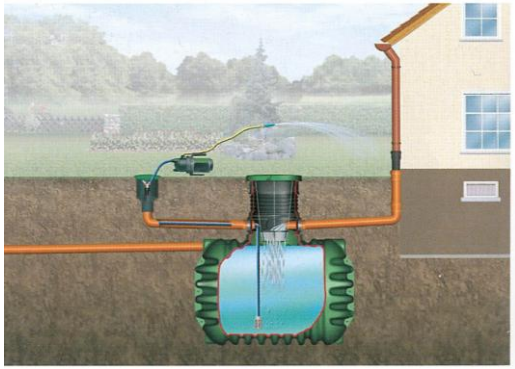

Fig. 6.10 – Exemple de kit jardin

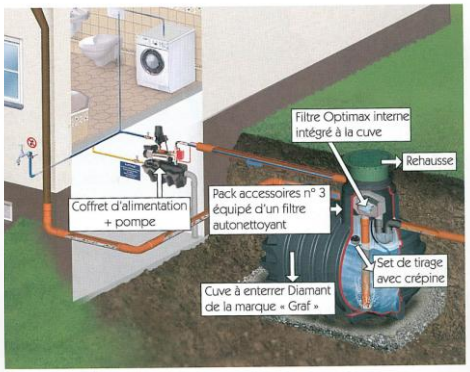

Fig. 6.12 – Schéma de fonctionnement du kit habitat

Comment calculer le volume de votre cuve ?

Il y a trois paramètres de calcul à prendre en compte.
- Précipitations locales en l/m²/an.
- Surface de récupération d'eau de pluie
- Consommation d'eau de pluie (estimation moyenne 75 l/personne/jour)

Potentiel annuel de récupération d'eau de pluie

Précipitations locales : Q

En l/m²/an avec $300 < Q < 1\,800$, cela dépend de votre région. Vous pouvez demander cette donnée à votre centre météo-France local.

Surface de toiture sur laquelle va s'effectuer la récupération d'eau de pluie en m² : S

Coefficient de perte : Cp
tuile : 0,9
toit ondulé : 0,8
toit plat : 0,6

Tous ces facteurs permettent de calculer avec une précision relativement importante le volume d'eau de pluie récupérable par an :

$$V = Q \times S \times Cp$$

Besoin annuel d'eau de pluie

WC	8 800 l/personne/an x nombre de personnes
Machine à laver	3 700 l/personne/an x nombre de personnes
Nettoyage/lavage	800 l/personne/an x nombre de personnes
Arrosage	60 l par m² x nombre de m²

Capacité de la cuve

La capacité de la cuve est fonction du volume d'eau de pluie récupérable par an, des besoins annuels en eau de pluie par an et du choix du nombre de jours de réserve (en général 3 semaines soit 21 jours).

Soit C la capacité de la cuve, V le volume d'eau récupérable, B le besoin en eau de pluie en l/an, 21 jours le choix du nombre de jours de réserve.

$$C = (V + B) / 2 \times (21 / 365)$$

Économies potentielles

Celles-ci sont fonction du besoin et du P prix de l'eau en €/m³

$$E = B \times P$$

VOLUMETRIE

Volumétrie des maisons en Deux-Sèvres *(Source : plaquette CAUE79)*

Que l'on veuille faire un projet d'expression contemporaine ou qui se réfère au style « traditionnel », il est important d'observer et de comprendre les typologies locales. Ce n'est pas uniquement pour des raisons esthétiques mais aussi parce que l'architecture traditionnelle d'une région donnée est issue en grande partie de l'adaptation à des conditions locales (matériaux, relief, vents dominants, pluviométrie …)

La volumétrie est en matière d'architecture plus importante que les matériaux, les couleurs ou le "style".

Ce sont la forme du bâtiment et son positionnement que l'on perçoit en premier lieu, qui donnent au bâtiment son identité et sa faculté d'insertion.

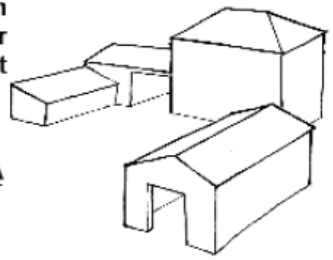

LES RÈGLES DE BASE POUR LA TOITURE:

Pente des toits entre 30 et 40 % avec des tuiles canal.

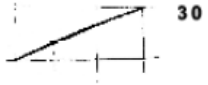

Le faîtage est axé dans le sens de la plus grande longueur :

OUI

Pour un gabarit correct, le pignon ne doit pas excéder 9 mètres en largeur.

Disposition des toitures à 2 pans pour les constructions de plain-pied.

Dispositions de toitures à 2 ou 4 pans pour les constructions à plusieurs niveaux.

avec un faîtage suffisant pour bien marquer la longueur du bâtiment:

la longueur du faîtage est supérieure ou égale au 1/3 de la façade.

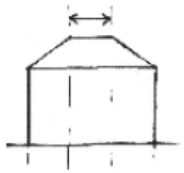

Les toitures **monopentes** sont indiquées pour des proportions modestes;

au-delà de 4 m de largeur le mur de **soutien présente** une hauteur trop

une toiture à deux pans est alors préférable.

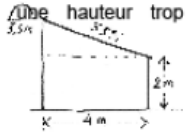

GROUPEMENTS

Les groupements anciens, corps de fermes, hameaux, parfois si pittoresques sont souvent une source d'inspiration pour les concepteurs de maisons.

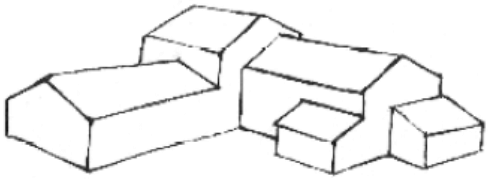

Ces jeux de volumes permettent de créer des variations dans les espaces et les ambiances, de hiérarchiser les différentes fonctions du bâtiment, et aussi éventuellement, d'échelonner un projet en plusieurs phases.

Attention, cette démarche est à manier avec dextérité pour ne pas aboutir à un résultat artificiel.

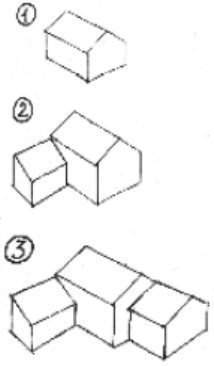

UNE LOGIQUE SIMPLE

Un groupement ancien complexe s'est fait dans le temps, par l'**ajout successifs de volumes simples**.

Si l'on souhaite s'inspirer de ces dispositifs et composer avec des volumes différenciés, il convient de respecter cette règle ; c'est à dire que l'assemblage doit pouvoir être logiquement décomposé.

VOLUMETRIE

INSPIRATION à la SOURCE

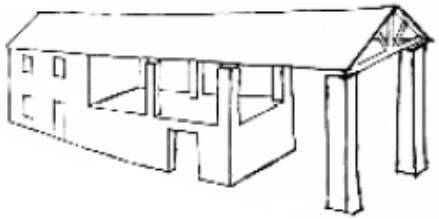

Autrefois la maison répondait avant tout à un besoin de protection vis-à-vis de l'extérieur, d'où des ouvertures relativement étroites avec souvent des pignons ou des façades aveugles au nord ou du côté des vents dominants.

Le désir de lumière et de relation entre l'intérieur et l'extérieur est récent dans l'habitat et correspond à **des besoins d'aujourd'hui de confort et de santé**, cela est permis grace aux nouvelles techniques et matériaux.

Dans notre région, on se rend bien compte en matière de restauration qu'il est souvent plus aisé de créer un habitat correspondant aux goûts actuels à partir des dépendances agricoles, dont les volumes sont amples et les ouvertures généreuses, que dans les anciennes maisons dont les possibilités de transformations sont plus limitées.

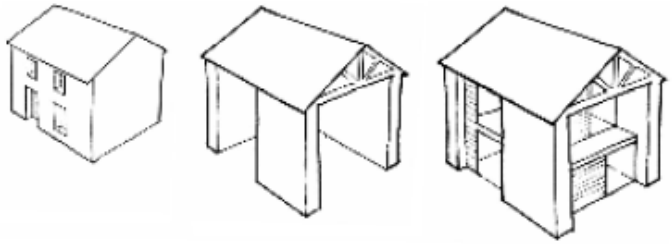

Les anciennes granges, fenils ou étables peuvent **être utilisés comme référence** en construction contemporaine pour d'autres usages et d'autres matériaux.

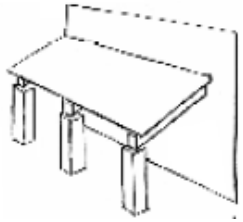

On remarque souvent des dispositifs intérressants en terme d'économie de moyen : un minimum de mur et de charpente pour un maximum de volume.

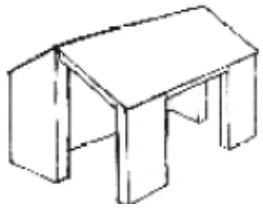

Source : plaquette réalisée par le CAUE 79
Plaquette disponible sur le site internet du CAUE (www.caue79.fr), dans la rubrique « Ressources ».

INTEGRATION BATIMENTS AGRICOLES

Intégration des bâtiments agricoles *(Source : plaquette Chambre d'Agriculture)*

Avant de décider de l'implantation d'un nouveau bâtiment, il faut analyser les composantes du paysage dans lequel il viendra s'inscrire, et ce à différentes échelles. La bonne intégration des bâtiments agricoles dans leur environnement dépend de différents critères, allant du respect du paysage local aux choix architecturaux et matériaux utilisés.

Pour plus de renseignements, voir :

- Plaquette réalisée par le Conseil Général 79 intitulée *"Valoriser le patrimoine rural et agricole en Deux-Sèvres"* Mars 2004
- Chambre d'Agriculture 79 : Bulletin d'information du 14 Novembre 2008 consacré à l'intégration des bâtiments agricoles
- Plaquette du Ministère de l'Agriculture : *« Qualité architecturale des bâtiments agricoles » (http://agriculture.gouv.fr)*

• Le **relief** peut avoir des conséquences très fortes et les constructions doivent au mieux s'y adapter, pour limiter l'impact visuel. Il est préférable suivre les courbes de niveau pour faciliter l'intégration dans le paysage. La construction devra être réalisée au plus près du sol naturel en réduisant le plus possible les mouvements de terrain.

• Le **bâti** : il faut privilégier la continuité avec les constructions existantes, être vigilant quant aux proportions, à la composition architecturale et aux matériaux utilisés.

• L'**environnement végétal** : Le végétal joue un rôle prépondérant dans la composition du paysage lointain ou proche. Il faut veiller à le préserver, voire le compléter, en s'inspirant des espèces locales et du maillage existant.

• **Volume et forme** : Les bâtiments agricoles sont volumineux. C'est pourquoi, il faut jouer au maximum sur la forme et le volume pour réduire l'impact visuel et diminuer l'impression de masse.

• L'**implantation** : doit prendre en compte l'organisation générale de l'activité agricole. Il faut éviter d'occuper le centre de la parcelle et réfléchir à d'éventuelles extensions possibles dans le futur.

• Les **façades** : On peut également casser le volume général du bâtiment en jouant sur le rythme des façades, en créant des ouvertures qui donnent des effets d'ombre et de lumière, en travaillant avec deux types de matériaux (bardage bois et soubassement en parpaings ou plaques béton).

• Les **bardages** : Suivant les endroits où l'on se situe, on pourra privilégier le bois qui s'intègre de façon naturelle dans le paysage. De plus, il s'agit d'un matériau économique, et, qui peut nécessiter peu d'entretien. Dans le cas de bardage métallique, on choisira une teinte mate et plutôt sombre.

• La **couverture** : Les matériaux trop brillants et de couleurs claires sont à exclure. Les teintes claires et vives sont celles qui ont l'impact visuel le plus prononcé.

D'une manière générale, il est préférable choisir deux teintes différentes pour le toit et les murs : une toiture plus foncée que les murs.

CLÔTURES

Traitement des limites - Généralités

Traiter le rapport Privé / Public amène une grande diversité dans la qualité des espaces publics et des espaces privés.
Selon le traitement on privilégiera les perceptions ouvertes ou fermées.

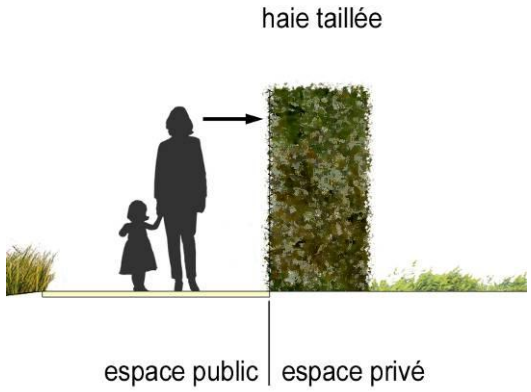

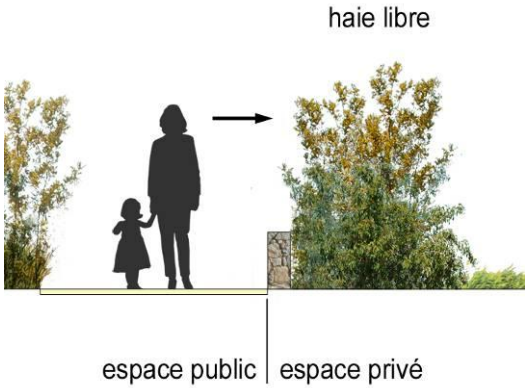

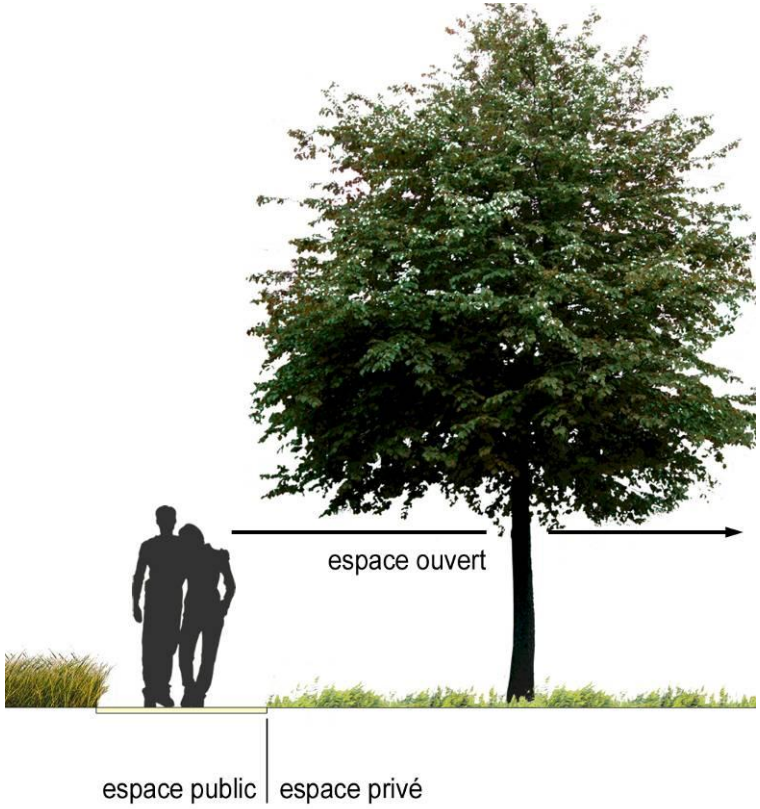

CLÔTURES

Grillages / Grilles

Poteaux bois ou métalliques
Couleur grise ou verte pour une meilleure intégration
Plusieurs situations possibles :

- *utilisation d'un grillage esthétique qui se donne à voir,*
- *disposition de végétaux de part et d'autre de manière à « noyer » le grillage dans la végétation,*
- *plantation de végétaux proches du grillage pour qu'il ait tendance à disparaître.*

Mauzé-sur-le-Mignon (79)

Les Herbiers (85)

Nantes (44)

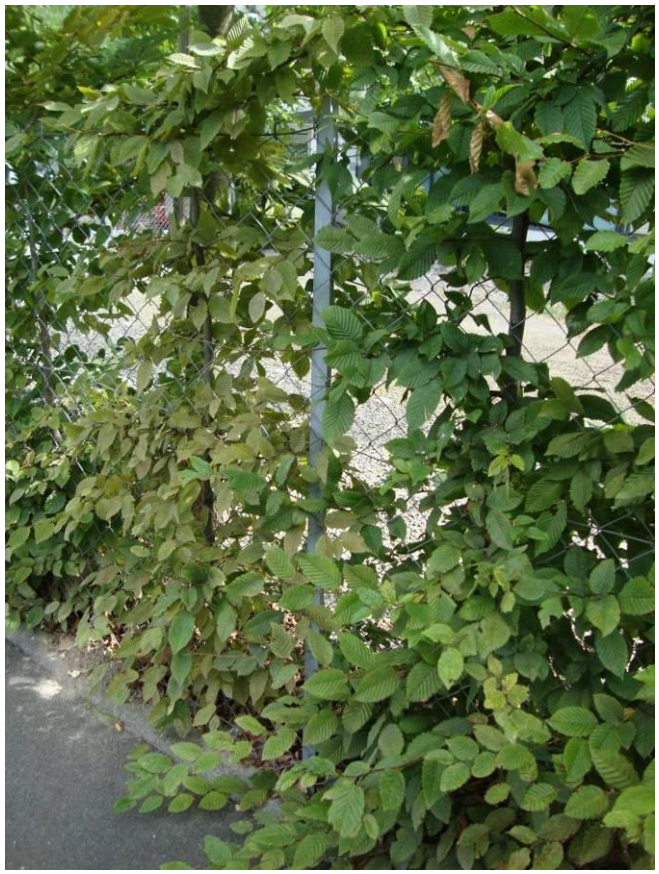

Criteuil-la-Magdeleine (16)

Mauzé-sur-le-Mignon (79)

Rennes (35)

CLÔTURES

Habillage végétal – Disposition des haies

La haie peut s'implanter de part et d'autre du grillage, pour intégrer celui-ci dans la végétation et le faire « disparaître ». La haie peut aussi se situer d'un seul côté du grillage :

- *à l'intérieur de la parcelle privée, offrant en premier au regard la clôture grillagée (qui devra donc être de qualité)*
- *à l'extérieur de la parcelle privée, offrant une façade végétale à l'espace public (préférence pour cette disposition dans le cadre d'une haie unique).*

Ces haies pourront être plantées de façon dense et linéaire, ou de façon éparse, agrémentée d'arbres ou arbustes dans les interstices, créant ainsi des percées visuelles.

Préférence pour les haies composées de végétaux caduques et persistants.

Eviter les haies monospécifiques de type thuyas, laurier palme…

DIVERSES POSSIBILITES D'IMPLANTATION

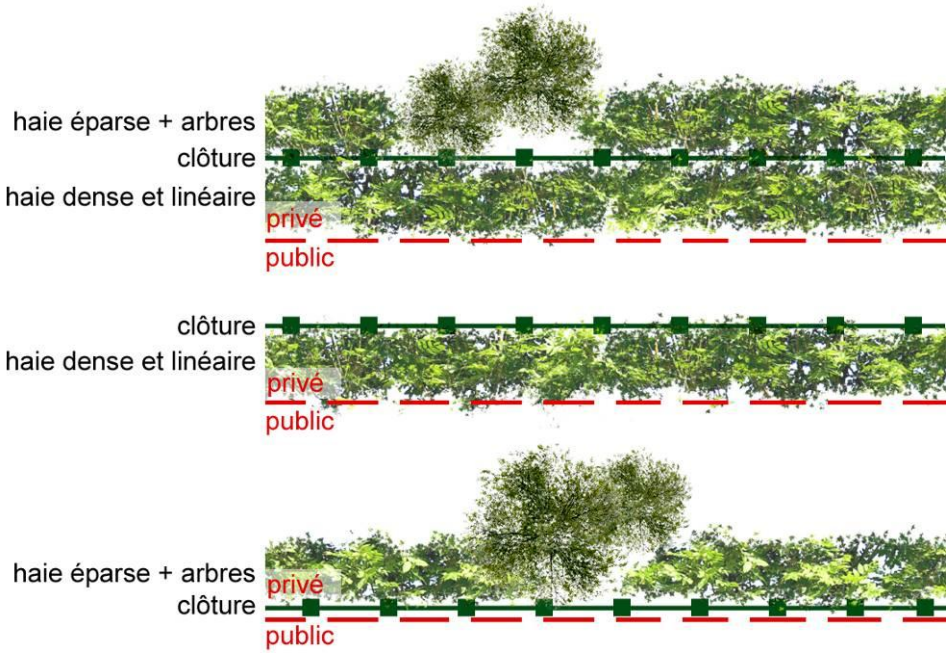

SCHEMA DE PLANTATION EN QUINCONCE

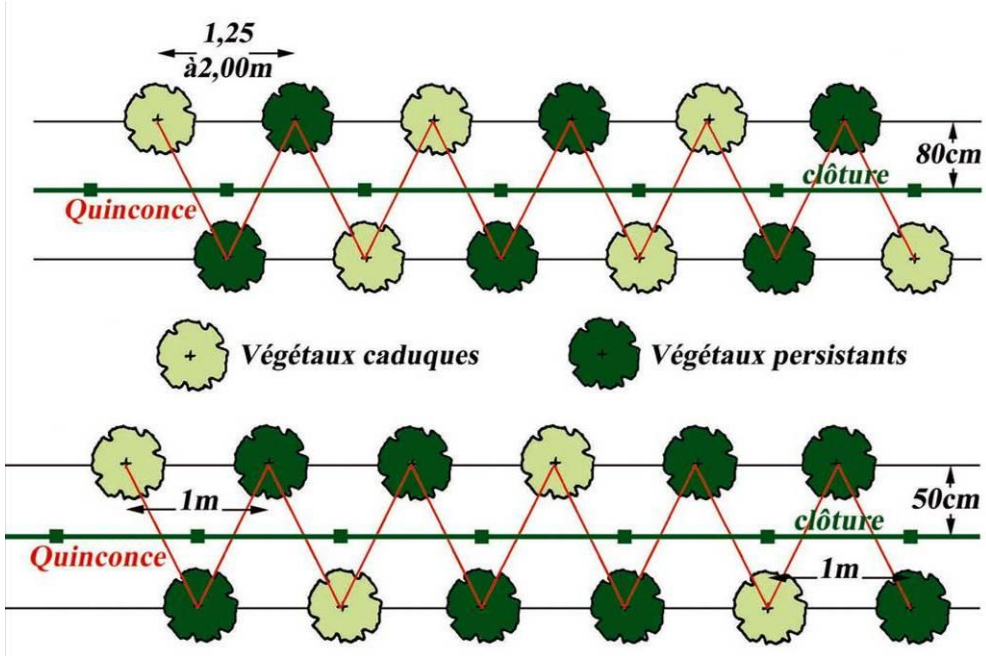

CLÔTURES

Habillage végétal – Haie libre / haie taillée

Selon l'effet désiré, les haies situées en limite de parcelle pourront être soit libres, proposant un effet « naturel », foisonnant, soit taillées pour une ambiance plus maîtrisée, plus personnalisée.

Nantes (44)

Mauzé-sur-le-Mignon (79)

La Ferrière (85)

CLÔTURES

Clôtures bois

D'aspect champêtre ou plus urbain, classique ou contemporain.
Les variations sont multiples, entre hauteurs, espacements, orientations…
Plus ou moins sophistiquées, ces clôtures s'intègrent parfaitement dans le contexte rural, par l'utilisation d'un bois local et un vieillissement naturel du matériau (couleur grisée).
Préférer des essences de bois locales (pin, chêne, châtaignier, robinier …) aux essences exotiques.

Nantes (44)

La Ferrière (85)

Chantepie (35)

Coutières (79)

Vouneuil-sous-Biard (86)

Paris (75)

CLÔTURES

Murets

Constitution : - *en moellons, avec pierre du pays*
- *en parpaing enduit, reprenant le même ton que le bâti associé*

Le muret peut également servir de base et être surmonté d'une grille, d'un grillage, de structures en bois… La végétation peut se développer et déborder le long de ces éléments. La partie supérieure de la clôture est perméable ou imperméable aux regards, même si la perméabilité est conseillée pour que l'espace privé participe à la qualité de l'espace public.

Nantes (44)

Prahecq (79)

Mauzé-sur-le-Mignon (79)

La Ferrière (85)

Mauzé-sur-le-Mignon (79)

CLÔTURES

Murs

Constitution : - *en moellons, avec pierre de pays*
- *en parpaing enduit, reprenant le même ton que le bâti associé*
- *en béton matricé reprenant des motifs végétaux ou bois*

Un travail végétal en pied de mur est possible, tout comme des plantations en palissade le long du mur. Il s'agit de traiter de façon harmonieuse et soignée la limite entre l'espace public et l'espace privé.

Nantes (44)

Saint-Jean d'Angély (17)

Mauzé-sur-le-Mignon (79)

Périgny (17)

Mauzé-sur-le-Mignon (79)

CLÔTURES

Habillage végétal – Pieds de muret et/ou mur

Pour agrémenter l'espace public en végétalisant les limites avec l'espace privé.
Plantations basses, fleuries en pied de mur, muret, façade, parfois en pots.

Mauzé-sur-le-Mignon (79)

Longeville-sur-Mer (85)

Vouneuil-sous-Biard (86)

Saint-Martin-de-Ré (17)

Nantes (44)

CLÔTURES

Habillage végétal – Végétation en palissade

La constitution des clôtures peut devenir un jeu entre matériau et végétal, agrémentant aussi bien l'espace public que l'espace privé.
Des murs en pierre, béton, bois, parpaing enduit, métal type acier corten…
Des végétaux de différentes natures : fruitiers conduits en palmette, plantes grimpantes dirigées le long de fils, vivaces plantées façon « mur végétal »…

Nantes (44)

Aiffres (79)

Mauzé-sur-le-Mignon (79)

Paris (75)

CLÔTURES

Clôture inexistante ou minime

Les jardins participent à l'ambiance de la rue. Le propriétaire fait le choix d'ouvrir son espace ou non.
Il est ainsi possible de ne pas clôturer un jardin d'agrément, un jardin potager, ou d'installer un très petit muret.
Le jardin privatif de façade participe au verdissement général de sa rue et de son quartier, en retour chaque bande verte privative bénéficie du paysage général de la rue et chaque maison est ainsi mise en valeur.
Cette mise en valeur de chaque maison, réalisée par chaque propriétaire ou occupant, est l'expression individuelle et la personnalisation de sa façade d'entrée...

Nantes (44)

Mauzé-sur-le-Mignon (79)

Périgny (17)

CLÔTURES

Portails et portillons

Ils peuvent être en bois, en métal…

Ils accompagnent la clôture et dans l'idéal s'harmonisent avec elle.
Majestueux ou simples dans les formes et les motifs, ils s'accordent avec la nature du bâti (histoire, volumes, emplacement) ou l'ambiance du jardin (potager, d'agrément, de collection).

Mauzé-sur-le-Mignon (79)

MURETS DE PIERRE SECHE

Construire ou restaurer des murets en pierre sèche dans les Deux-Sèvres *(Source : plaquette CAUE79)*

Il est important de maintenir et/ou de restaurer les murs anciens car ils font partie du patrimoine historique de la commune, ils structurent le paysage urbain et ils préservent la tranquillité des parcs et jardins privatifs.

La facture des murets est diverse, d'une régularité parfaite ou plus hétéroclite Deux raisons principales expliquent ces différences :

- la qualité des pierres est différente selon les secteurs du département en raison des disparités géologiques.
- le constructeur du muret fut plus ou moins habile et il lui a consacré plus ou moins de temps.

Un beau travail est respectable, c'est un puzzle qu'il faut regarder, comprendre et préserver. A contrario un assemblage mal monté à l'origine sera difficile à restaurer.

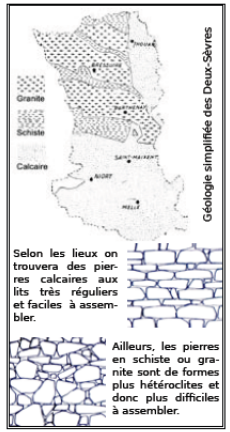

Selon les lieux on trouvera des pierres calcaires aux lits très réguliers et faciles à assembler.

Ailleurs, les pierres en schiste ou granite sont de formes plus hétéroclites et donc plus difficiles à assembler.

Dimensions courantes :

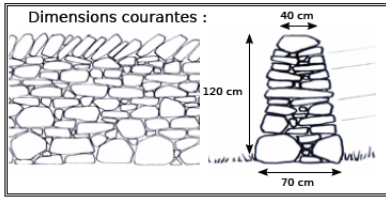

Comme il n'y a pas de liant entre les pierres, pour assurer une bonne stabilité du mur, la base est le plus souvent plus large que le sommet.
Cette inclinaison est renforcée lorsque le mur sert de soutènement.

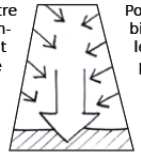

Pour renforcer cette stabilité on peut également légèrement incliner les pierres de parement vers l'intérieur du mur comme sur le schéma statique ci-contre.

1 - Pour commencer, il faut préparer le chantier :
- décaper le sol pour obtenir une surface plane et propre.
- planter des piquets qui serviront de gabarit ; on tendra dessus des cordeaux à mesure de la montée des rangs.
- trier les pierres par taille et régularité.

2 - Monter rang par rang, les plus grosses pierres à la base et progressivement des plus petites.
Chaque niveau est constitué de deux parements extérieurs, les interstices du milieu seront bouchés avec les pierres plus petites notamment toutes les chutes de taille, on appelle ce remplissage le garnis.

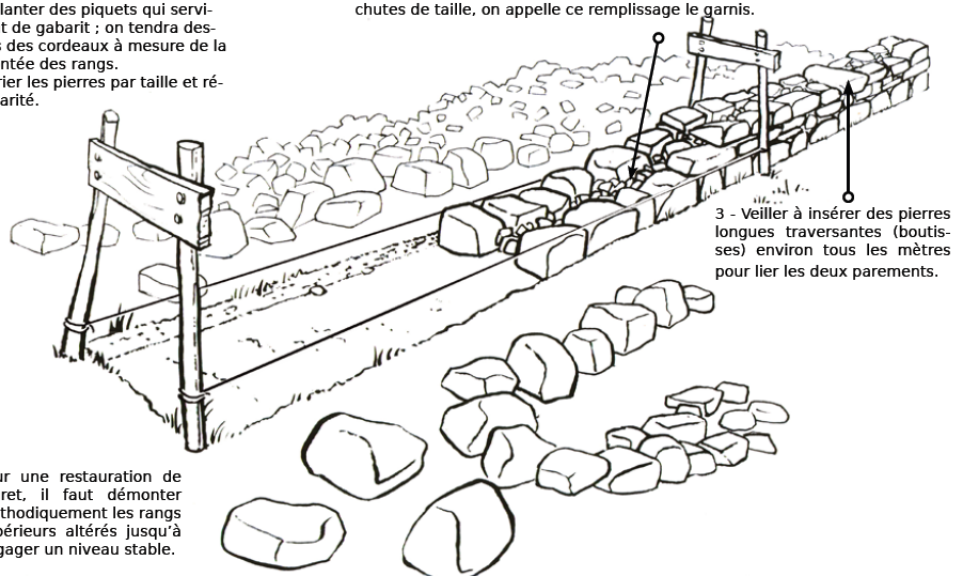

3 - Veiller à insérer des pierres longues traversantes (boutisses) environ tous les mètres pour lier les deux parements.

Pour une restauration de muret, il faut démonter méthodiquement les rangs supérieurs altérés jusqu'à dégager un niveau stable.

Cas particuliers et variantes de mises en œuvre

• murets de soutènement

Le mur de soutènement a pour fonction de retenir un dénivelé du terrain.
Pour contrebuter la poussée de la terre et de l'eau qui peut s'y accumuler, on accentue son inclinaison (le fruit). Pour l'écoulement des eaux, on prévoit à la base des issues barbacanes verticales ou des conduites en terre cuite. Il est recommandé, lorsqu'on en a la possibilité, de réaliser un drainage en pied de mur (par un drain et/ou un remblais de graviers).

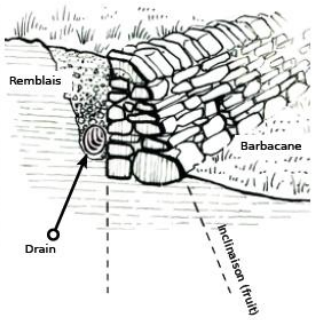

• Chaînages

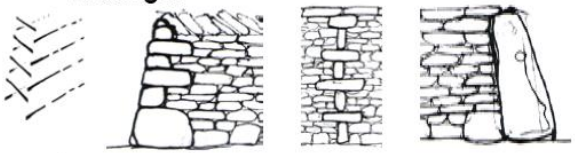

Le chaînage est un élément structurant de tout mur. Avec les pierres plus importantes disponibles, on alterne successivement le lien en largeur et en longueur (le harpage). Assez souvent le mur est simplement terminé par une grosse pierre inclinée.

• modes de couvrement

Le couvrement termine le mur, il lui confère sa stabilité et en partie son étanchéité. Les mises en œuvre les plus courantes sont représentées ci-dessous :

Recouvrement en dalles plates

Recouvrement en hérisson

Conception / Réalisation: **CAUE 79**
Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement : 15, rue Thiers 79000 NIORT
www.caue79.asso.fr - caue79@wanadoo.fr - tél: 05 49 28 06 28 - fax: 05 49 28 22 90

CAUE 79

Source : plaquette réalisée par Yann Le Diméet pour le CAUE 79
Plaquette disponible sur le site internet du CAUE (www.caue79.fr), dans la rubrique « Ressources ».

L'EAU

Parcours de l'eau à ciel ouvert – les noues

Elles permettent de recueillir et d'acheminer les eaux pluviales de l'espace public.

Elles accompagnent les différentes circulations avec des traitements différents en fonction de l'espace public traversé : enherbé, minéral etc.

Nantes (44)

Niort (79)

Châtelliers-Châteaumur (85)

Les Herbiers (85)

Saint-Médard d'Aunis (17)

Paris (75)

L'EAU

Parcours de l'eau à ciel ouvert – les bassins

Ils recueillent les eaux pluviales et servent de zone tampon. Outre leur caractère technique, de par leur aménagement spécifique, leur forme, ces bassins peuvent devenir de véritables espaces conviviaux.
Afin de créer des espaces publics de qualité, les bassins de rétention des eaux pourront être aménagés de façon à être non clôturés, pour ne pas compartimenter les espaces et proposer des éléments techniques intégrés dans le quartier. Pour des raisons de sécurité, la pente ne devra pas excéder 25% et au moins une des pentes du bassin sera de 16% au maximum.

Nantes (44)

Niort (79)

Bussy-Saint-Georges (77)

Paris (75)

Périgny (17)

La Ferrière (85)

INVENTAIRE DE LA BIODIVERSITÉ

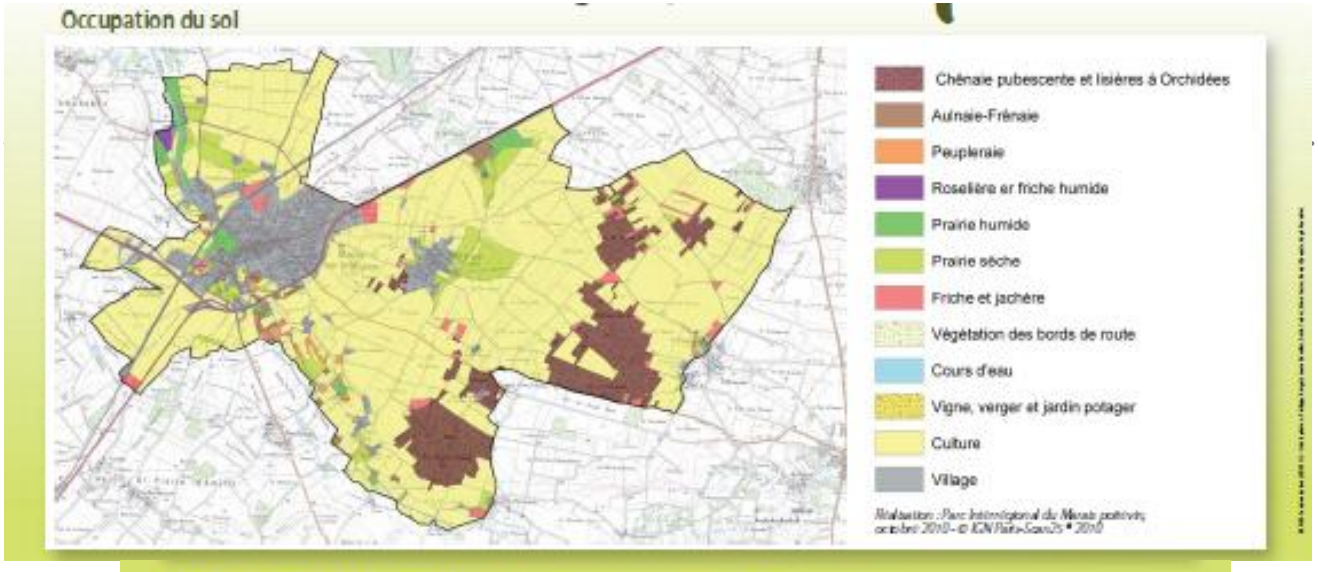

Source : Parc Interrégional du Marais Poitevin

PRESERVATION DES COURS D'EAU

Préservation des cours d'eau

Le Mignon traverse l'ensemble de la commune du Nord au Sud. Il traverse aussi bien des espaces naturels que le tissu urbain et construit du bourg.
La vallée du Mignon est importante à préserver, notamment en raison de la biodiversité qu'elle renferme.

Concernant les aménagements des abords de construction en bordure de cours d'eau, les clôtures devraient, si possible, être implantées en sommet de berge en laissant un passage de minimum 1m pour permettre l'accès et les interventions au niveau du cours d'eau.

La construction de muret en sommet de berge est à éviter et nécessite de toute manière une déclaration de travaux préalable auprès des services compétents (police de l'eau).

Les constructions en bordure de cours d'eau doivent respecter une distance minimale afin de préserver une bande naturelle le long des cours d'eau (de 5m minimum).

COORDONNEES UTILES

Direction Départementale des Territoires des Deux-Sèvres
39, Avenue de Paris
BP526
79000 NIORT

DREAL Poitou-Charentes (Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement)
15 rue Arthur Ranc
BP 539
86020 POITIERS Cedex

Préfecture des Deux-Sèvres
4, Rue Duguesclin
BP522
79099 NIORT Cedex 9

Service Territorial De L'Architecture et du Patrimoine
11, rue Alsace Lorraine
79000 NIORT
05 49 06 39 60

Conseil Général 79
Hôtel du Département
Place Denfert-Rochereau
BP 531
79021 NIORT Cedex

CAUE 79 (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement)
15, Rue Thiers
79000 NIORT
Tèl : 05 49 28 06 28
Fax : 05 49 28 22 90
http://www.caue79.asso.fr/

Communauté d'Agglomération de Niort
28, rue Blaise Pascal
BP 193
79006 NIORT Cedex
Tél : 05 49 78 91 30
Fax : 05 49 78 91 70
agglo@agglo-niort.fr